

CHALLES *Infos*

10 mars 2021 – n°7

Pour la troisième fois en quelques mois, Challes-les-Eaux a reçu une visite ministérielle. Madame le Maire Josette Remy a accompagné ce jeudi 04 mars Alain Griset, ministre délégué en charge des Petites et Moyennes Entreprises. Venu à Challes-les-Eaux pour évoquer la situation des stations thermales du



Photo©Sandraz

département qui sont à l'arrêt depuis plusieurs mois, le ministre a visité les thermes de Challes. Il était notamment question de leur réouverture et de la mise en place des mesures sanitaires dans les bassins. Josette Remy a ensuite accueilli Pascal Bolot, Préfet de Savoie, Hervé Gaymard, Président du Conseil Départemental, et d'autres élus, à l'espace Belvedere, préparé spécialement pour une rencontre avec les organisations professionnelles du monde de la montagne de Savoie affectés par la crise sanitaire. Josette Remy a pu échanger sur nos préoccupations en cette crise pandémique qui affecte significativement nos projets communaux.

Avec l'arrivée des vaccins, nous commençons à apercevoir la sortie de ce long tunnel. Continuons à être responsables, c'est ce qui nous permet de tenir bon. Nous restons en action pour dépasser au mieux cette période difficile.

Josette Remy, Maire de Challes-les-Eaux

Dans ce nouveau bulletin Challes Infos n°7, nous vous proposons un feuillet détachable « Guide du chien en ville » qui rappelle à chacun de nous les règles de bien-vivre ensemble, dans le respect de nos animaux domestiques et de nos voisins.

Un questionnaire-senior est proposé en annexe, à retourner en mairie, qui permettra à notre centre communal d'action sociale d'identifier les besoins de nos habitants âgés, de mieux les connaître, de mieux les accompagner, d'adapter nos actions communales.

CITOYENNETÉ :

J'ai 18 ans, je m'inscris sur les listes électorales

Le vote est un droit, il n'est pas obligatoire, mais l'inscription sur les listes électorales est un devoir légal obligatoire.

RAPPEL DES DATES DES PROCHAINES ÉLECTIONS :

13 et 20 juin 2021 : élections départementales et régionales

2022 : Législatives et Présidentielle



INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022



Elles concernent les enfants nés en 2018, 2017 et 2016 qui n'ont pas fréquenté notre école au cours de l'année scolaire 2020-2021.

Les parents doivent préinscrire leur enfant auprès du service des affaires scolaires et périscolaires, entre le 15 mars et le 9 avril 2021, par mail ou téléphone munis du livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et du carnet de vaccination.

Uniquement sur rendez-vous auprès du service des affaires scolaires et périscolaires :

periscolaire@challesleseaux.net

Sara Guyot - 04 79 33 81 17

ENFANCE



PARLEMENT DES ENFANTS :

Une classe de CM2 a été choisie pour participer à l'opération "Le parlement des enfants" sur le thème 2021 "l'alimentation durable et équilibrée". C'est un concours national qui vise à faire découvrir la fonction de législateur. Les enfants doivent rédiger une proposition de loi qui sera jugée au niveau académique. Une seule proposition sera retenue par académie, puis au niveau national.

Notre députée Emilie Bonnard a rendu visite à la classe de Mr Troccaz le 15 Janvier afin de répondre à leurs nombreuses questions. Une visite au Palais Bourbon sera envisagée si les conditions sanitaires le permettent.



CANTINE : Nous remercions les familles qui ont fait l'effort de garder leurs enfants sur le temps de midi, dans la mesure de leurs possibilités. Grâce à elles, le service de restauration a pu être assuré normalement en appliquant un protocole sanitaire strict. Nous invitons tous les parents à poursuivre cet effort.

CRÈCHE : Les enfants de la crèche et de l'école maternelle fêtent le carnaval « à huis-clos » dans leur établissement le vendredi 12 mars.



RAM : Vous souhaitez travailler auprès d'enfants, favoriser leur éveil et leur épanouissement à votre domicile ? Le métier d'assistant(e) maternel(le) peut vous intéresser. Face au besoin croissant de modes d'accueil sur le territoire, la mairie lance un appel à de futures vocations.

Téléphone : 07 79 39 09 64

Courriel : ram@challesleseaux.net

L'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

- Accueille 1 à 4 enfants à son domicile, dans un espace adapté et sécurisé.
- Veille au bien-être des enfants et à leur développement physique et affectif pendant l'absence des parents employeurs.
- Peut trouver un soutien au sein du Relais AM.
- Développe ses compétences tout au long de son parcours pour proposer un accueil de qualité, notamment grâce à une formation obligatoire et à l'accès à la formation continue.



SIVU JEUNESSE : Plusieurs jeunes de Challes participent régulièrement aux activités du centre intercommunal. Pendant les vacances scolaires, un ramassage en minibus est assuré, pour celles et ceux qui en ont besoin. Malgré le contexte sanitaire, l'équipe du SIVU propose des activités qui ont un franc succès. Contact : Angélique ARNAL—Coordonnatrice SIVU EJAV
tel : 06 43 34 90 90



PREMIER JOB : Le dispositif « 1er job » est destiné aux jeunes du canton, âgés de 16 et 17 ans. Organisé et encadré par le personnel du SIVU, il leur permet d'accéder à une première expérience professionnelle en travaillant sur un chantier jeunes d'une durée de 22.5h sur une semaine.

Les jeunes postulent (entre le 1^{er} et le 30 mars 2021) avec une lettre de motivation et un CV, puis passent un entretien d'embauche. S'ils sont retenus, ils signeront un contrat de travail à durée déterminée de 22.5 heures. Chaque chantier sera encadré par un animateur du SIVU et sept jeunes pourront y participer. Une autorisation parentale est nécessaire pour pouvoir participer au dispositif.

Plus d'informations :

Sivujeunesse.blog.free.fr / rubrique 1^{er} job

Contact : SIVU EJAV du canton

Téléphone : 06 43 22 51 47 ou 04 79 60 04 63

Courriel : abdellahsellami-sivu@orange.fr

PRÉVENTION ROUTIÈRE : La responsable en charge de la police municipale, monitrice de prévention routière, va prochainement entamer un cycle d'interventions en classes élémentaires, en une heure interactive avec les enfants, avec le soutien d'outils vidéos.

LYCÉE HÔTELIER :

Nouveau ! Notre paysan boulanger du « Pain des Baraques » - et Conseiller Municipal - fournit son pain Bio-local au lycée pour les petits déjeuners des élèves internes.

-12 et 13 mars 2021 journées portes ouvertes (virtuelles)

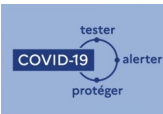
- Le 1^{er} avril 2021, deux élèves vont disputer la finale du Concours de l'École aux Étoiles 2021,

[@chefsprésidentprofessionnel](https://twitter.com/chefsprésidentprofessionnel), à Paris.



ACTION SOCIALE ET SANTÉ

VACCINATIONS : Notre ville s'est portée volontaire pour accueillir un centre de vaccination contre la Covid19. Toutes les précisions seront affichées sur nos panneaux selon les autorisations sanitaires à venir.



COVID19 :
TESTER ALERTE PROTEGER :
Ensemble continuons l'effort !

JOURNÉE DES DROITS DE LA FEMME : Marie-Christine Lopez représentant notre commune de Challes-les-Eaux a assisté ce 8 mars à la signature de la Charte européenne pour l'Egalité des femmes et des hommes dans la vie locale qui a regroupé 16000 collectifs.



Un vif hommage a été rendu à Amélie Gex, (1835-1883), femme autonome, challésienne, qui s'est particulièrement impliquée pour l'amélioration de la condition paysanne et s'est engagée pour l'émancipation légale des femmes. Une rue et une salle de notre ville portent son nom.

Intitulée *@Place aux femmes !*, une exposition est installée dans les rues de Chambéry. L'occasion de (re)découvrir 18 visages et leurs histoires en flânant dans le centre ancien ou sur notre page Facebook.



VIVRE ENSEMBLE

PLAN D'EAU :



jeunes-enfants.

CARRÉ DES SOURCES : Des réflexions sont menées en vue de la valorisation de cet espace en centre-ville. Les élus ont étudié l'implantation d'un podium pour les animations estivales des vendredis en spectacle.



Atelier « skieur nordique » : L'aménagement poursuit son cours avec de nouveaux équipements. Une étude est en cours pour la rénovation de l'espace

PARC A CHIENS : Le parc canin de la rue Victor Hugo a déménagé vers son nouvel emplacement, en face de l'espace Bellevarde. Ce nouveau parc sera ouvert tous les jours, à tous les propriétaires de chiens. Quoique plus petit, il permet à tous les chiens d'être lâchés pour se soulager. Des sacs-poubelle sont à disposition pour les déjections canines. La propreté est du ressort des utilisateurs.



ETHIQUE & CHIENS
L'éducation moderne du chien de famille

UN ATELIER FLAIR : Gratuit, pour les chiens challésiens, l'atelier est organisé le dimanche 28 mars par l'association Ethique et Chiens en collaboration avec la Mairie. Chiots et chiens âgés bienvenus ! L'atelier se déroulera au nouveau parc à chiens de 14h à 17h, un chien étant accueilli toutes les 30 minutes. Il sera encadré par des comportementalistes canins, pour apprendre à découvrir des odeurs, pour dénicher des friandises. Une gamelle d'eau sera à disposition.

Conditions de participation : Respecter les consignes données sur place. Le chien devra avoir mangé avant l'atelier. Il ne devra pas participer le ventre vide.

Pour s'inscrire : contact@ethiqueetchiens.fr ou par sms au 07 82 86 54 46.

ADOPTER LA COMPOST'ATTITUDE :
Une campagne massive est lancée par Grand Chambéry



Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, Grand Chambéry met à disposition un composteur par foyer. Pour les habitants, l'équipement est à 15€ pour encourager le compostage domestique des déchets alimentaires. <https://www.grandchambery.fr/2483-compostage.htm>

Notre commune lance quant à elle une campagne visant à installer des composteurs collectifs à disposition des habitants.

Le compostage partagé consiste à favoriser la gestion domestique et collective du compost dans un quartier, ou en pied d'immeuble. Une solution pratique et conviviale pour produire un engrais naturel et créer des liens entre voisins. Nous vous proposons de devenir compost'acteur au sein de votre quartier, de votre immeuble ou de votre copropriété.

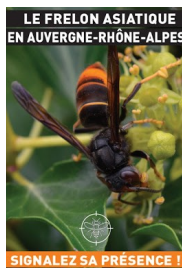
N'hésitez plus et faites-vous connaître en Mairie.

Tél: 04 79 72 80 91

mairie@challesleaux.net



Frelon asiatique : Suite à la présence explosive du frelon asiatique en 2020, nous devons être vigilants pour cette saison à venir. Le frelon asiatique poursuit sa progression. Il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. **Il est ESSENTIEL de déclarer toute suspicion sur la plateforme dédiée**.



Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année, les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps, et les nids secondaires, visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Plateforme de signalement en ligne : frelonasiatiques.fr

AIRE DE CO-VOITURAGE MINUTE : Notre commune a créé un emplacement dédié à la dépose-minute des co-voitureurs.



La place est située idéalement en entrée de ville sur la RD 1006, au niveau de la gare routière, terminus ligne C, en dessous du parc multi-sports « City Park » et du lycée hôtelier.

MOBILITÉ : Ligne 6060 transisère - Il est rappelé que Challes est relié à Grenoble par la ligne de bus Transisère 6060



Informations et horaires sur www.transisere.fr

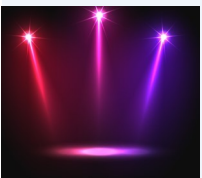
TRAVAUX

Chemin Saint Vincent : Les travaux de réfection de voirie sont en cours de finalisation avec la pose des bordures et des réseaux. Le tapis d'enrobé sera réalisé en avril.



Jardin du souvenir : Création d'un nouveau jardin du souvenir au cimetière.

Alarmes écoles : Installation de plusieurs boutons d'alarmes-attentat dans le pôle enfance, répartis dans les bâtiments scolaires, dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité. Les dispositifs anti-intrusion seront optimisés.



Eclairage de la scène de la salle Bellevarde : Six projecteurs LED sont installés en complément de l'existant, et une nacelle a été acquise afin d'équiper les hauts de scène et éviter le recours à la location.

COMMERCES :

Bienvenue à Sandra Ka !

Le vendredi 05 mars, sa nouvelle boutique MODE ET CREATION a ouvert ses portes en plein centre ville, sur la RD 1006, au Carré des Sources.



Horaires : lundi de 10h à 18h – Mardi fermé – Mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 18h

OFFICE DE TOURISME : Notre bureau rouvrira pour



la saison 2021, le mardi 30 mars. La commune de Challes est labellisée « Commune touristique » jusqu'en 2027. Grand Chambéry a repris depuis 2017 la promotion touristique pour les 38 communes. Une baisse

régulière de la fréquentation de notre bureau d'informations touristiques a contraint Grand Chambéry Alpes Tourisme à limiter à une ouverture saisonnière d'avril à octobre. La fréquentation de notre place s'en trouve affectée. Afin de maintenir une dynamique qualitative au centre de notre ville, les élus ont souhaité céder cet espace pour une destination bar-brasserie, qui permettra au bar voisin de proposer toute l'année des prestations plus qualitatives.

CULTURE – VIE ASSOCIATIVE



Saison culturelle : Les dates sont reportées en raison de la crise sanitaire. La Fête de l'été devrait pouvoir se dérouler le 02 juillet

2021 au Carré des Sources. Notre centre-ville accueillera en extérieur des animations tout au cours de la journée.

Tennis-Club : Nous saluons Audrey Routin, enseignante de tennis dans notre club de Challes-les-Eaux qui a été félicitée par le Comité de Savoie pour toute son action au niveau régional pour détecter nos jeunes pousses. C'est l'investissement pour l'entraînement, le suivi et l'accompagnement de ces jeunes qui a été honoré, particulièrement en cette période difficile



AGGLOMÉRATION :

Grand Chambéry a lancé sa propre page **Facebook**



[@grandchambery](https://www.facebook.com/grandchambery) . A travers cette page

officielle, Grand Chambéry valorise les missions et projets de l'agglomération, mais aussi les 38 communes qui la composent. Notre page Facebook de Challes relaie des informations sur sa propre page.